



*Prends garde de ne laisser jamais éteindre ce feu que j'ai allumé dans ton cœur
et qui te porte maintenant avec tant d'ardeur à mon service
Sainte Jeanne de Lestonnac*

EDITORIAL

NOËL est une JOIE !

Que cette joie et cette espérance rejoignent chacune de nos familles, chacun de nos amis, chaque personne, et particulièrement celles et ceux qui sont les plus fragiles, les plus pauvres.

Que cette joie et cette espérance de Noël rejoignent tout particulièrement les enfants et jeunes que nous accompagnons dans nos établissements.

A NOËL le Seigneur se fait petit et bien souvent notre cœur s'ouvre devant un plus humble que soi.

Ouvrons-nous aux plus petits...

Ce tout petit dans la crèche est aussi le Tout Autre.

Il est là, le Dieu infini, là, dans un petit enfant...

Apprenons à regarder les plus faibles comme des reflets du visage de Dieu.

Dieu est lié à un devenir, il vient se mêler à notre histoire !

Prions pour que chacun des plus petits puissent espérer son histoire...

A Noël nous recevons un cadeau immense, il s'appelle EMMANUEL.



Que ce merveilleux Cadeau soit notre force et notre appui pour l'année 2018.

Que ce merveilleux Cadeau soit notre force et notre appui pour témoigner de Celui qui est Vie et Vérité.

Que ce merveilleux Cadeau soit notre force et notre appui pour oser des chemins de justice, de paix, de fraternité et d'amour.

Que ce merveilleux Cadeau soit celui que nous offrirons à toutes les personnes rencontrées dans nos établissements scolaires.

La joie de la venue de Jésus qui se fait homme parmi les hommes, Verbe de Dieu et Parole dans notre monde, nous invite à proclamer à notre tour la Bonne Nouvelle.

Alors, osons nous réapproprier la fraîcheur de l'Évangile, risquons des voies nouvelles pour mieux servir.

Osons redire combien il est bon et beau de faire route avec le Seigneur. Il est Celui qui libère et fait vivre.

Dans cet élan de joie, puisse chacune et chacun, vivre une très belle année 2018.

Et qu'en cette nouvelle année, **l'espérance nous entraîne... l'audace nous pousse... la paix nous transforme...**

Sr Agnès THEVENIN,

Provinciale St Joseph de Cluny France/Suisse

LES ESSENTIELS

Enseignement Catholique

LES TROIS DÉFIS DE FORMIRIS

Depuis trois ans, la fédération poursuit sa mue autour de trois défis : la formation et la nécessité de financements supplémentaires, la volonté de « dégager un véritable esprit fédéral et enfin, le renouvellement des instances politiques. Les deux premiers dossiers sont encore en souffrance.

Faire évoluer la Fédération avec les territoires ! La volonté de développer une offre de formation de qualité a ainsi conduit à deux grandes avancées : premièrement, la mise en place de contrats d'engagement pour renforcer la réactivité des territoires et améliorer le niveau d'engagement des fonds de formation, deuxièmement, la prise en charge des frais des stagiaires conformément aux demandes de la Cour des comptes. **Des difficultés persistent** toutefois dans le développement de l'offre de formation, concernant notamment les **règles de gestion de la trésorerie** que chaque association territoriale capitalise au risque du paradoxe économique, celui d'une assise financière qui se construit, non au cœur du fédéralisme, mais dans l'autonomie de chacun de ses parties constitutives.

Un chantier majeur pour FORMIRIS : le fédéralisme. Au-delà des grandes affirmations de principes, les tentatives d'élaboration de pratiques plus fédérales, plus solidaires, plus complémentaires, plus cohérentes initiées par le Conseil fédéral se sont heurtées à des résistances multiples : refus de mettre



en œuvre les conventions académiques de formation signées avec le MEN notamment, voire non-respect des procédures de financement...

La réforme de la carte des territoires en sus.

Cette réforme, qui découle de la réforme territoriale initiée par le gouvernement précédent, a été décidée par le Comité national de l'Enseignement catholique qui a donné mandat à Formiris pour la mettre en œuvre. A la redéfinition de la carte des territoires proprement dite s'ajoute la nécessité de revoir les statuts ainsi que les critères de calibrage des Associations Territoriales afin que les nouveaux territoires soient en capacité de remplir leurs missions.

Ainsi que l'a confirmé Philippe Lepeu, les évolutions en cours au sein de la fédération, dont celle de l'employeur unique, seront aussi l'occasion de réaffirmer le « pacte fédéral ». C'est bien le cap que Pascal Balmand est venu rappeler lors de l'Assemblée électorale de FORMIRIS, mercredi 6 décembre dernier, insistant sur les valeurs qui doivent guider et les principes qui doivent déterminer les fonctionnements. Cette feuille de route à la fois exigeante et rigoureuse pour les trois années à venir doit permettre à la fédération de gagner en efficacité afin de mieux remplir notre mission au service de l'institution, et ainsi mieux répondre aux besoins des acteurs.

Les « brèves » de la Commission permanente de l'Enseignement catholique

Budget et rentrée 2018 et schéma d'emploi prévisionnel

Conformément au projet de loi de finances pour 2018 présenté par le gouvernement, la rentrée 2018 se fera à zéro c'est-à-dire sans création ni suppression d'emplois. Nous aurons donc à gérer la préparation de la rentrée à enveloppe nationale constante. Ceci ne signifie pas que les enveloppes académiques demeureront toutes stables. En effet,

nous poursuivons le redéploiement des emplois afin de tenir compte des évolutions démographiques.

Après avoir entendu le compte-rendu de la réunion des Secrétaires Généraux de CAEC et débattu, la Commission Permanente décide de valider le schéma prévisionnel d'emploi suivant :

La poursuite de l'effort de l'Enseignement catholique en faveur de la réussite de tous en affectant 50 emplois au plan en faveur des réussites. Compte tenu de la diminution de cette enveloppe, ce plan redevient national.

Un retrait de 100 emplois dans les académies excédentaires et une dotation de 50 emplois dans les académies déficitaires. Compte tenu du

contexte budgétaire, qui devrait durer plusieurs années, il apparaît nécessaire de réfléchir à moyen terme, à une gestion innovante et optimisée des moyens d'enseignement en recherchant toutes les sources d'économie qui pourraient résulter de mesures structurelles. La Commission Permanente constituera prochainement un groupe de travail sur ce sujet.

Le dispositif « devoirs faits »

La mesure proposée par le ministre de l'Education nationale consistant à permettre aux collégiens volontaires d'effectuer leurs devoirs au sein de l'établissement pourra se mettre en place grâce à divers moyens dont notamment l'attribution d'HSE aux établissements. Pascal BALMAND propose de ne pas répartir cette enveloppe d'HSE sur le seul critère démographique des effectifs en collège mais d'en faire un élément de la politique de l'Enseignement catholique en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers. La Commission



Permanente valide cette option. L'enveloppe d'HSE de chaque académie sera donc calculée pour 40% selon la démographie et pour 60% en prenant en compte les critères scolaires et sociaux des populations accueillies.



Le CNEAP en mode « projet »

Dans le cadre de la Commission Permanente, Philippe Poussin a présenté le projet du Cneap pour 2018-2023 : "Eduquer, former, agir pour nos territoires". Après 33 ans d'une histoire institutionnelle qui a permis à beaucoup d'établissements agricoles de s'affermir, force est de constater que la mission d'enseignement

scolaire marque aujourd'hui le pas en raison de ressources financières désormais comptées, mais également du fait de la fragilisation de l'offre de formation par la concurrence et la refonte des certifications.

Ces constats posés, la fédération des établissements agricoles se met en mode « projet » pour envisager les mutations à venir : entretenir la motivation des futurs professionnels, les aider à maîtriser la culture technique, développer chez eux l'autonomie, l'esprit critique et le sens de la responsabilité et la prise en compte du bien commun.

Ce projet se fonde sur les fondamentaux éducatifs de l'Enseignement Catholique définis dans le Statut, et se décline autour des cinq missions qu'un

établissement agricole doit remplir selon les dispositions du Code Rural, cinq missions n'ayant elles-mêmes de sens que par la mission pastorale que doit vivre la communauté éducative. Il fixe cinq axes de progrès qui ont été dégagés après consultation des instances du CNEAP :

Une ambition éducative réaffirmée et renforcée, l'établissement engagé dans ses territoires, un lycée acteur dans ses réseaux, une gouvernance associative redynamisée, faire communauté professionnelle d'établissement.

Ces axes de progrès dégagés, un essentiel reste à vivre : que chacun, en établissement, réseau d'établissements de proximité, en région, au national, s'emparer de ces thématiques pour mieux les confronter à la donne locale et régionale, s'en servir en équipe de leviers d'initiatives et de changements, et faire évoluer le projet lui-même grâce aux propositions de terrain.

La réussite, c'est notre nature !

NOS JOIES...

Cette rubrique est ouverte à tous les adhérents invités à y partager les joies et moments forts vécus dans les réseaux et congrégations, mais aussi, à faire part des peines qui en jalonnent l'existence, pour mieux les confier. N'hésitez pas à l'alimenter en adressant vos propositions et intentions au secrétariat de l'URCEC.



Session annuelle du Réseau Saint-Joseph de Lyon

Organisée à l'Institut International de Lancy, dans le Canton de Genève, établissement accueillant des élèves de 90 nationalités, la session 2017 a réuni près de 80 chefs d'établissement, adjoints et animateurs en pastorale scolaire, sur le thème « **Pastorale : identité chrétienne en dialogue** ».

Animé par Colette Hamza, Xavière, ce temps de partage et de réflexion sur les enjeux de la pastorale dans une société multiculturelle et interreligieuse, une société en quête de sens a d'abord été temps de formation. Les ateliers ont permis de dégager les lignes directrices à privilégier dans la mise en œuvre du projet sur ces questions, en référence à l'intuition du Père Jean-Pierre Médaille, fondateur de la Congrégation.

Au sein de nos communautés éducatives, cela se joue pour l'essentiel, au cœur de la relation : invitation à cheminer en humanité avec les jeunes et les adultes accueillis dans les établissements, invitation à porter un regard renouvelé sur chacun d'eux, un regard qui envisage sans dévisager. Ainsi, **tisser des liens** vrais et justes avec le « nous » qui accueille le « je », le « je » qui fait une place au « nous », dans une tension créatrice, source de joie. Ainsi, chercher à développer la capacité de chaque acteur à s'engager.

Cette session annuelle a également permis d'initier une réflexion autour de projets fédérateurs associant les établissements d'un même secteur géographique et, concourant ainsi à renforcer le



sentiment d'appartenance à un réseau fort de ses 15 000 élèves, un réseau implanté dans dix diocèses en France mais également en Suisse et en Belgique.

En conclusion de la session, le Conseil de Tutelle a invité l'ensemble des participants à rechercher inlassablement le langage, les gestes, les attitudes qui permettent de rejoindre chacun dans ce qu'il est, là où il est, afin de le découvrir dans la simplicité, la cordialité et la vérité.

Philippe ANTONY – délégué de tutelle

FORMATION des DELEGUES à L'EXERCICE DE LA TUTELLE

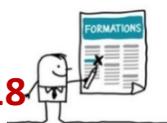
Dates et thèmes :

24 – 25 - 26 Janvier 2018

Charisme et transmission

4 – 5 – 6 avril 2018

Exercer l'Autorité par délégation



COLLABORATION INTER-TUTELLES

Veillez trouver ci-dessous une proposition de collaboration adressée par le Père François PICART – Tutelle de l'Oratoire - et le Père Olivier MICHALET – Tutelle eudiste - aux Congrégations qui se réclament de **l'Ecole française de spiritualité**.

Depuis 2013, les congrégations des Eudistes et de l'Oratoire ont décidé de mutualiser leurs moyens de formation et d'accompagnement des établissements scolaires dont ils ont la tutelle. Ce rapprochement, qui préserve l'autorité de tutelle sur les établissements de chacun des deux réseaux, a permis de dynamiser les sessions annuelles des Conseils de direction et les journées annuelles de formation de chefs d'établissement.

Nous souhaitons aujourd'hui réfléchir à l'élargissement de ce rapprochement à d'autres congrégations de l'Ecole française de spiritualité. Nous proposons aux autorités de tutelle intéressées à participer à cette réflexion, de se retrouver le **mercredi 11 avril 2018**, de 14.00 à 17.00 à la Maison Pierre de Bérulle, 17, rue des Lyonnais, Paris (5°).

Contact : Père François Picart à francois.picart@oratoire.org ou au 06 59 20 02 22.

Pour mémoire

Le réseau eudiste est composé de 3 établissements (premier et second degré) : Saint Jean-Hulst (Versailles), le Bon-Sauveur (Le Vésinet), Saint-Martin (Rennes), dont un internat (à Rennes).

Le réseau oratorien est composé de 3 établissements (premier et second degré) : Saint-Philippe-Néri (Antibes-Juan les Pins), Massillon (Paris), Saint-Erembert (Saint-Germain-en-Laye) et un établissement (internat) de second degré, Saint-Martin (Pontoise). Saint Erembert dispose d'un lycée technologique (STI 2D) et professionnel.

AGENDA

BUREAU URCEC – RENCONTRE DU BUREAU DES DIR. DIOCESAINS	21 DECEMBRE
SESSION NATIONALE ET A.G DE L'URCEC	9 ET 10 JANVIER
CA DE L'URCEC – ELECTION DU BUREAU	10 JANVIER
AG UNIFOC	15 JANVIER
URCEC SARTHE	16 JANVIER
BUREAU URCEC – RENCONTRE DU CONSEIL EPISCOPAL	16 JANVIER
FORMATION DES DELEGUES DE TUTELLE	24-25-26 JANVIER
CA DE L'URCEC –	6 FEVRIER



Dates à retenir : les assemblées générales des organisations professionnelles :

 **SNCEEL** : Les 24 et 25 janvier 2018 à ISSY LES MOULINEAUX

 **SYNADIC** : Les 24 et 25 janvier 2018 à ISSY LES MOULINEAUX

 **SYNADEC** : Les 26 et 27 janvier 2018 à AVIGNON

Engagée dans un même projet, portée par une même inspiration...

Le défi de la communauté éducative !

ou comment libérer dans la personne la capacité à s'engager ?

La session de janvier 2017 sur le thème « **Pour une pastorale inspirée** » avait conduit les participants à interroger les « lignes de force » d'une pastorale portée par les signes des temps et le charisme de nos fondateurs.

Dans le prolongement, la session 2018 nous invitera à approfondir cette thématique en focalisant notre attention sur les acteurs de la communauté éducative. Car **c'est bien toute la communauté éducative** qui est « **envoyée en mission** » comme l'affirme le statut de l'Enseignement catholique. Les ateliers ont, l'an dernier insisté pour la plupart, sur cette condition nécessaire : la participation de tous au projet commun ou comment faire vivre aux adultes une « communion » qui porte du fruit auprès des jeunes ? Comment l'inscrire au cœur des pratiques de l'établissement pour que s'instaure cette profonde cohérence entre les valeurs affichées et la réalité ? Comment développer en chacun cette capacité à s'engager... ?

Pour nous aider dans notre réflexion, nous avons sollicité le concours de

- **Marc Grassin**, Maître de conférences à la faculté de Philosophie de l'ICP, docteur en pharmacie et en éthique médicale.
- **Jérôme Gasquet**, dirigeant et entrepreneur dans des entreprises de toutes tailles.
- **Père François Picart** – Supérieur général des Oratoriens et, à ce titre, Autorité de tutelle.
- **Marguerite Léna**, philosophe, spécialiste de l'éducation. Elle a publié *L'Esprit de l'éducation* et *Le Passage du Témoin*. Elle participe au comité de rédaction de la revue *Christus*.

Et les témoignages de

- **Sœur Véronique Thiébaud** et **Jean-Pierre Labbes**, réseau Assomption.
- **David Bourgoïn**, chef d'établissement à St Aubin La salle à Angers.

SESSION 2018



Mardi 9 Janvier 2018 (*journée*) et

Mercredi 10 Janvier 2018 (*matinée*)

au FIAP Jean Monnet

30 rue Cabanis 75014 PARIS



Mercredi 10 Janvier 2017

(après-midi)

au FIAP Jean Monnet

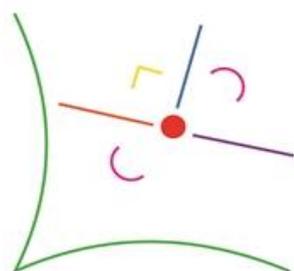
30 rue Cabanis 75014 P

L'explicitation des valeurs au cœur de l'acte pédagogique

Enjeux et outils pratiques

Sous la direction de
**Christine Jourdain - Marie-Chantal Daniel
Guy Le Bouëdec**

Préface de **Christian Philibert**



Pédagogie/Formation

Dans tout acte d'enseignement, il y a une dimension d'éducation sous-tendue par une visée de valeurs plus ou moins explicitées. Toutefois, le plus souvent, et principalement dans l'acte pédagogique proprement dit, ces valeurs demeurent implicites. C'est une telle explicitation au cœur de l'acte pédagogique qui a été expérimentée au cours d'une recherche-action : le présent ouvrage se propose d'en rendre compte dans les grandes lignes et surtout d'en tirer quelques enseignements pour l'Éducation morale et civique.

L'intérêt de la démarche présentée est de rejoindre des préoccupations considérées comme urgentes aujourd'hui autour de cette éducation. Ce livre apporte des éclairages à des questions comme : quels sont les enjeux de l'explicitation des valeurs, quels effets elle produit, quelles en sont les conditions ? De quelles valeurs s'agit-il, toutes les valeurs se

valent-elles, peut-on fonder une morale des valeurs ? Comment conduire concrètement l'explicitation, quelle cohérence avec le projet éducatif de l'établissement et les préconisations de l'Éducation nationale.

Cette expérimentation et ce travail sur l'explicitation des valeurs ont été effectués sur des séquences de pédagogie coopérative initiée par Jim Howden (Québec). Les auteurs pensent et espèrent que leurs collègues enseignants de tous niveaux scolaires, non seulement trouveront dans ces pages matière à penser et repenser la transversalité de l'Éducation morale et civique mais aussi se sentiront incités à expérimenter et enrichir l'explicitation des valeurs. De la même manière, ils pensent et espèrent que les responsables, à quelque niveau que ce soit, formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissement, etc. pourront y trouver des pistes pour concevoir leur responsabilité éducative dans ce champ essentiel qu'est l'Éducation morale et civique.

Marie-Chantal Daniel, Christine Jourdain, Guy Le Bouedec

Chronique Sociale - Pédagogie Formation Chronique Sociale

04 Janvier 2018

Carrières Et Emplois

22 X 15 cm, 144 grammes

Prix : 14.00 €

HISTOIRE DE ...

SAINTE JEANNE DE LESTONNAC (1556 – 1640)

Sa vie

Sainte Jeanne de Lestonnac est une femme du 17^{ème} siècle qui a vécu plusieurs vocations : épouse, mère, éducatrice, veuve, contemplative, fondatrice d'une congrégation de religieuses apostoliques de spiritualité ignacienne. Très jeune, l'Esprit l'a poussé intérieurement : « Ne laisse pas éteindre la flamme que j'ai allumée dans ton cœur. »

Nièce de Montaigne, elle naît à Bordeaux en 1556, année de la mort d'Ignace de Loyola, à l'époque où sévit en France un conflit religieux aigu opposant partisans de la Réforme Protestante et défenseurs de la tradition catholique. Sa mère, Jeanne Eyquem de Montaigne, est une fervente calviniste et son père Richard de Lestonnac reste très attaché à sa foi catholique. Toute la vie de Jeanne en sera marquée.

Après une existence d'épouse, de mère de famille, de veuve à laquelle vient s'ajouter une expérience de vie contemplative de quelques mois, elle fonde en 1607, à 51 ans, un nouvel Ordre religieux : la Compagnie de Marie Notre-Dame dont la tâche essentielle sera l'éducation des filles.

Elle ouvre à Bordeaux la première école de filles dont le projet éducatif est une riche synthèse des influences reçues : Montaigne, les calvinistes, les jésuites.

A la mort de Jeanne de Lestonnac en 1640, 30 maisons existent en France.



Le cœur de son message

Jeanne de Lestonnac fut la première à créer en France une congrégation exclusivement consacrée à l'éducation des jeunes filles. Elle a établi la synthèse des expériences tâtonnantes faites auparavant et apporté sa contribution personnelle aux recherches pédagogiques du temps. Connaissant bien l'esprit protestant et imprégnée de l'esprit de la Compagnie de Jésus, elle a su adapter à l'éducation des jeunes filles catholiques, en les perfectionnant, ce que les méthodes pédagogiques calvinistes avaient de meilleur. En leur donnant une forte armature morale et une solide formation intellectuelles, elle entendait préparer les jeunes filles à maîtriser leur vie et les situations complexes et difficiles qu'elles auraient à assumer ans leur vie de famille et dans le monde. En avance sur son temps, son projet éducatif voulait faire de la femme, un être autonome contrairement à ce qu'imposaient les structures et l'esprit de son époque.

Sa prière

Une expérience spirituelle forte : de **Dieu seul** à « *chercher et trouver Dieu en toutes choses* »

« Pour nous, ce monde est un appel que le Seigneur nous lance. Les jeunes, la femme, la famille prennent un visage dans la couleur et les traits de toutes les cultures. Ils nous poussent à nous offrir, comme disciples de Jésus pauvre et humbles, pour être porteuses d'humanité et découvrir la force salvatrice de l'Évangile enfouie en chaque personne. Tendre la main de manière éducative nous conduit à croire en l'homme de chaque époque, donc la nôtre, à entrer dans sa propre culture, à contempler avec tendresse ses possibilités et à accompagner dans l'Espérance la croissance des semences de Résurrection ».

